



## PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 30/04/2023

#### **Organisation d'un rassemblement type rave-party à La Roche-sur-Yon**

Dans la nuit du 28 au 29 avril 2023, une rave-party non déclarée s'est installée sans autorisation sur la friche de l'ancienne usine S20 à proximité de l'aéroport des Ajoncs à La Roche-sur-Yon. Ce 30 avril au soir, la rave-party se poursuit.

Au cours de la journée, le site s'est partiellement vidé. Environ 3 000 personnes occupent encore ce site industriel désaffecté et non sécurisé.

Le centre opérationnel départemental de la préfecture de la Vendée, ouvert le 29 avril 2023 au soir, est toujours actif.

La police et la gendarmerie nationales poursuivent la surveillance du site et les contrôles alentours.

A 20h30 ce soir, on comptabilisait 20 prises en charge par les secours, Association de protection civile et Service départemental d'incendie et de secours, dont 5 évacuations vers le centre hospitalier de La Roche-sur-Yon. Aucun cas grave n'est à signaler.

La fermeture des 2 pistes de l'aéroport des Ajoncs est maintenue jusqu'à lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 12h00. Les vols liés aux urgences sanitaires sont autorisés exclusivement entre 9h00 et 19h00.

Le rassemblement devrait prendre fin dans la journée du 1<sup>er</sup> mai.

#### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.instagram.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.twitter.com/PrefetVendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon